

MAIRIE d'AUSSAC VADALLE

TRAVAUX AMENAGEMENT DU BOURG

SUIVI DE TRAVAUX

COMPTE-RENDU N°14

Du : jeudi 15 09 2022

Entités et adresses	Noms	Coordonnées			PRESENTS	EXCUSES	DIFFUSION	INVITES A LA PROCH.
		Tél	Fax	E-mail				
Mairie de AUSSAC VADALLE	M. Liot Maire	06 49 30 62 17		maire@aussac-vadalle.fr mairie@aussac-vadalle.fr	x			x
ADA AIGRE	M. Bourut	05 16 09 56 54		sbourut@lacharente.fr			x x	
BETG 16140 AIGRE	M. TYRE, MOE	05.45.23.75.97 06.89.73.45.53		betg16@orange.fr	x			x
Atelier du Sablier Le Cruzeau 16 120 Châteauneuf	Mme Anaïs ESCAVI	05 45 21 85 98 06 12 84 90 78		anais.escavi@atelier-du-sablier.fr				x
SDEG	M. Foucher	06 19 58 09 82		afoucher@sdeg16.fr			x x	
ALLEZ	M. Vimpère M	06 20 75 27 57		g.vimpere@allez.fr				x
EUROVIA	M. Gomez M Rousseau chef	06 14 69 50 36 06 14 69 50 30		nicolas.gomez-martin@eurovia.com	x x			x
Les Jardins de l'Angoumois	Ryan Cordeau	05 45 65 80 10 / 07 75 10 52 51		contact@jardins-de-angoumois.com				x

Objet de la réunion :

Réunion chantier du 15 09 2022

Remarque particulière

Le présent compte-rendu de chantier est transmis par messagerie électronique aux intervenants ci-dessus, qui ont un délai de 5 jours ouvrés pour transmettre leurs

observations au maître d'œuvre. Faute de quoi, les mesures et décisions prises dans ledit compte-rendu sont considérées comme acceptées par les intervenants et s'imposent à eux.

1. AVANT PROPOS

La commune d'Aussac Vadalle engage les travaux d'aménagement du bourg :

2. ATTRIBUTION DES LOTS

Lot 1

EUROVIA

236 rue des Mesniers

16710 Saint Yrieix sur Charente

Direction Travaux : M. Gascuel

Conducteur de travaux : M. Gomez

Lot 2 Les Jardins de l'Angoumois

SAS JARDINS DE L'ANGOUMOIS

16310 MONTEMBOEUF

05 45 65 80 10

3. RAPPEL ADMINISTRATIF

- Marché à procédure adaptée
- Entreprise EUROVIA notifié le 09 12 2021
- Entreprise JARDINS DE L'ANGOUMOIS notifié le 09 12 2021
- OS
 - Lot 1 : OK
 - Lot 2 : édité
- Le planning du chantier est le suivant :
 - Période de préparation du 16 08 2022 au 16 09 2022
 - Travaux du 19 09 2022 au 15 12 2022
 - Travaux d'entretien et de garantie 1 an à compter de la réception des travaux

4. DELAIS DES TRAVAUX

LOT 1

- Période de préparation : 01 03 2022 au 31 03 2022
- Réalisation des travaux
 - à compter du : 01 04 2022
 - Jusqu'au : 31 10 2022

⇒ L'entreprise a donné un planning (pièce annexe)

LOT 2

- Le planning du chantier est le suivant :
 - Période de préparation du 16 08 2022 au 16 09 2022
 - Travaux du 19 09 2022 au 15 12 2022
 - Travaux d'entretien et de garantie 1 an à compter de la réception des travaux

5. RESEAUX EXISTANTS

DICT fait.

Marquage piquetage : fait et à maintenir tout le long du chantier

6. COORDINATION SPS :

Sans objet

7. INSTALLATION DE CHANTIER

- Base de vie : cour privé (nom : ???)

8. CONSTRAINTES DE CHANTIER

Les entreprises titulaires du marché devront tenir compte des contraintes suivantes :

- Commerçants :
- Riverains nombreux : liaison domicile travail matin et soir
- Respect des recommandations du CCTP contre toute forme de pollution
- Respect de la sécurité des usagers et riverains
- Chantier propre, ordonné, sécurisé, sans divagation

9. GESTION DES DECHETS DE CHANTIER

Conformément au marché, l'entreprise assurera la gestion des déchets de chantier :

- Déchets produits par l'entreprise à gérer au quotidien par le chef de chantier : benne spécifique
- Démolition de maçonnerie, béton divers: évacuation en ISDI
- Rabotage de chaussée : évacuation en ISDI ou ré employé
- Démolition des trottoirs en béton : évacuation en ISDI

10. ORGANISATION DU DEBUT DU CHANTIER

- Déclaration des sous-traitants à préparer
- Le constat d'huissier : à fournir à la maîtrise d'œuvre
- L'entreprise informe les riverains par flyer des travaux.

11. EXPLOITATION SOUS CHANTIER

- Arrêtés de circulation :
 - Ok avec mairie et CD16
 - OK avec DIRA (fourniture DESC) : jusqu'au 9 octobre 2022

12. ENCADREMENT DU CHANTIER

Lot 1

- Conducteur : M.Gomez
- Chef de chantier : M. Rousseau

Lot 2

- A définir

13. POINTS VUS CE JOUR LOT 1

- Phasage
 - Phase 0 : terminée
 - Phase 1 : entrée Ouest vers rue Maréchalerie: travaux de bordure terminés
 - Phase 2 : rue Maréchalerie à rampe du Midi
 - Phase 3 : entrée Est : en cours au niveau du vieux bourg (pose bordure)
- Equipe en place ce jour sur la phase 2
 - Terrassement au niveau du lavoir
 - Préparation placette triangulaire
- Equipe en place ce jour sur la phase 2
 - Terrassement au niveau du lavoir
 - Préparation placette triangulaire
- Angle rue de la Maréchalerie
 - Pied de mur en béton lavé sur 30 cm
 - Le reste en terre végétale

- Zone laver
 - Décapage et nettoyage : terminé
 - Ce qui est retenu :
 - Pose pavés granit côté gauche sur la photo à revenir sur les escaliers
 - Côté droit : réparation avec moellons récupérés et bande végétale côté mur
 - Jointer les interstices des moellons en place



- Placette traingulaire
 - En cours de finition
 - Candélabre posé
 - Il est créé un passage PMR en haut de place (depuis le passage piéton) pour accéder au parvis



- Poursuite du chantier côté Est
 - Il est rappelé que M. Liot a demandé un attachement précis du chantier afin de chiffrer le marché avec prise en compte des révisions qui génèrent une plus value importante
 - La visite du chantier au-delà du vieux bourg de Chez Bourrier n'a pas réellement permis de dégager des économies si ce n'est :
 - Borduration d'entrée riveraine inutile
 - Ecluse routière légèrement raccourcie
 - Sentier pédestre existant enherbé laissé en l'état
 - Accotement enherbé après le chemin de la Cornière laissé en l'état
- Il est toutefois rappelé que le poste résine sur chaussée sera fortement réduit (préconisation CD16)
- Il est également acté que les tranches optionnelles 1 et 2 sont annulées.
- M. Tyré et M. Gomez ont convenu d'un métré de chantier semaine prochaine afin de faire un point sur les quantités exécutées et à venir.

14. POINTS VUS CE JOUR LOT 2

Le lot 2 fera un premier point le 22 septembre

15. REUNION DE CHANTIER

Réunion de chantier le jeudi à 14h15

Prochaine réunion :

- Jeudi 22 septembre 2022